
Programme de Formation

CAISSE ET REGIE RECETTES-Le processus de la régie

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Mixte

Contenu pédagogique



Public visé

Professionnel habilité à encaisser et régisseur



Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable d'accomplir, en toute autonomie, une gestion efficace de la caisse et de la régie de recettes.



Description

- La réglementation et les principes généraux
- La responsabilité du régisseur
- La régie et les acteurs
- Installation d'une régie et vérifications
- Les étapes opérationnelles de l'encaissement à l'arrêté annuel
- La facturation de la régie
- Atelier de cas pratiques



Prérequis

Aucun



Modalités pédagogiques

Formation - Action basée sur une pédagogie de mise en situation et/ou de travaux d'exercices.



Moyens et supports pédagogiques

A la charge du MiPih

- Support pédagogique
- Travaux pratiques basés sur **PASTEL** : Mise en situation sur l'environnement de production ou sur l'environnement de formation.

A la charge de l'établissement

- Accès internet
- Etablissement autonome : Accès à l'environnement de formation et/ou production
- 1 PC par participant
- Vidéoprojecteur
- Paperboard





Compétences visées

- Maîtriser les grands principes d'une politique d'encaissement efficace dans le respect de la relation avec la Trésorerie
- Comprendre les enjeux liés aux encaissements et à la gestion de la caisse
- Mieux informer et communiquer vers les usagers
- Assurer les actions de l'encaissement jusqu'à la facturation de la régie



Modalités d'évaluation et de suivi

Evaluation sur cas pratiques ou exercices ou Quiz.

Une attestation de fin de formation sera remise au stagiaire.



Informations sur l'accessibilité

Pour toute personne en situation de handicap, contactez Madame VALANT au 05 34 61 50 00, pour étudier la solution adaptée à votre besoin.